

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
(ANAQ-SUP)



RAPPORT D'ÉVALUATION EXTERNE POUR L'ACCREDITATION DE
LA LICENCE « SCIENCES INFIRMIERES »
DE L'INSTITUT SANTE SERVICES-FORMATION PROFESSIONNELLE
(ISS-FOP)

Equipe d'experts évaluateurs

- Pr Alioune DIEYE, Président
- Pr El Hadji Samba Ndao SYLLA, Membre
- Pr Cheickna SYLLA, Membre

Signature :

Pour l'Equipe, le Président

Janvier 2020

Table des matières

Introduction	3
1. Présentation de l'ISS-FOP et du programme évalué	3
2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation du programme.....	3
3. Description de la visite sur le terrain.....	4
3.1 Organisation et déroulement de la visite	4
3.2 Appréciation de la visite (difficultés, facilités, leçons apprises, etc.).....	4
4. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup.....	6
5. Points forts du programme	14
6. Points faibles du programme	14
7. Appréciations générales du programme	14
8. Recommandations à l'ISS-FOP.....	15
9. Proposition de décision :	15

Introduction

L'Autorité Nationale d'Assurance Qualité de l'enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (ANAQ-Sup) a invité en décembre 2019, l'équipe d'experts composée des Professeurs Alioune DIEYE, El Hadji Samba Ndao SYLLA et Cheickna SYLLA à procéder à l'évaluation externe du programme de Licence en Sciences Infirmières, Option Infirmière, de l'Institut Santé Services-Formation professionnelle (ISS-FOP) sis à Dakar. Ce rapport d'évaluation fait suite à l'exploitation du rapport d'autoévaluation et à la visite sur site réalisée le 16 Janvier 2020 par l'équipe d'évaluateurs externes de l'ANAQ-Sup.

1. Présentation de l'ISS-FOP et du programme évalué

L'Institut Santé Services-Formation professionnelle est doté d'un statut juridique de SARL créée en 1987 sous la référence, 051876L du code des impôts et 261 B 87 du registre de commerce, NINEA 0156051. Il fait fonction de structure d'enseignement supérieur professionnalisant dans le domaine de la santé. Il offre des formations en Sciences infirmières, en Sciences Gynéco-obstétricale et en biologie, avec différentes options. L'ISS a obtenu l'agrément provisoire en 2013 pour former des diplômés de niveaux post baccalauréat, dans différentes filières parmi lesquelles, la Licence en Sciences Infirmières, Option Infirmière. Une habilitation délivrée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, et valable jusqu'au 29 septembre 2027, lui permet de délivrer des programmes et diplômes dont la licence en « sciences infirmières » option infirmière.

La licence en « Sciences Infirmières », Option infirmière a pour objectif de former des cadres compétents, qualifiés aptes à répondre aux besoins de santé des populations dans le domaine des sciences infirmières. Le niveau de recrutement est le baccalauréat toutes séries ou tout diplôme admis en équivalence. Le recrutement des étudiants est fait sur dossier et après entretien. La durée de la formation est de six semestres soit trois ans. Les enseignements sont semestrialisés comme prévu par les textes législatifs et réglementaires sur le LMD, sur lesquels le programme est bâti. Chaque semestre comporte 30 crédits avec des stages semestriels obligatoires du second semestre à la fin de la formation.

2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation du programme

Le rapport d'auto-évaluation a été présenté sous la forme d'un document de 88 pages qui comprend 47 pages d'annexes. Il a été élaboré suivant le canevas fourni par l'ANAQ-Sup. Son contenu est bien rédigé facile à lire, explicite sur les informations requises. L'analyse des standards et les conclusions qui sont

dégagées sont dans l'essentiel bien faites. Les éléments de preuve qui nous semblent pertinents pour justifier les appréciations sur les standards ont été vérifiés sur place.

3. Description de la visite sur le terrain

3.1 Organisation et déroulement de la visite

La visite sur le terrain a été effectuée dans de bonnes conditions et s'est déroulée telle que prévue dans l'agenda de la journée. Dès son arrivée dans les locaux de l'établissement l'équipe d'évaluateurs a été accueillie par la Directrice de l'ISS-FOP dans la salle de réunion, pour un entretien d'usage. Les travaux se sont déroulés comme suit :

- La présentation des raisons et de l'objectif de la mission avec un rappel du processus par le Président de la commission, après remerciements pour l'accueil de la mission ;
- Le mot de bienvenue a été prononcé par la Directrice qui a en même temps fait la présentation de ses collaborateurs ;
- La présentation de l'Institut et du programme a été faite de manière concomitante, par le Responsable de la Commission Interne d'Assurance Qualité (CIAQ) et par le Responsable du Programme ;
- L'entretien a eu lieu avec les parties prenantes, présentes en nombre suffisant et dans l'ordre suivant : équipe de Direction, Personnel Administratif Technique et de Service (PATS), étudiants, Personnel d'Enseignement et Recherche (PER) ;
- La visite des locaux administratifs et pédagogiques a été faite : bibliothèque, espace étudiants, comptabilité, salle de cours avec tableaux tactiles, salles de classe, hall technologique, scolarité, infirmerie et service social ;
- Le rapport de synthèse a été élaboré par l'équipe d'évaluateurs ;
- La restitution de ce rapport a été faite par l'équipe d'évaluateurs externes aux membres de la Direction et du programme.

3.2 Appréciation de la visite (difficultés, facilités, leçons apprises, etc.)

La visite sur site s'est bien déroulée, conformément à l'agenda prévu. L'équipe d'évaluateurs externe n'a rencontré aucune difficulté pour faire son travail. Nous avons senti une forte mobilisation du personnel (PER, PATS et étudiants) de l'Institut ; ce qui semble être la preuve

d'une bonne préparation de l'évaluation externe. Cette visite a permis de corroborer les informations émanant du rapport d'autoévaluation à celles issues des différents démembrements de l'institution. Nous avons pu apprécier tous les éléments de stratégie nécessaire et utile pour mener à bien la formation ciblée sur la santé. Une visite complète des locaux pédagogiques, des salles et matériels de simulation a permis de constater l'investissement en équipement de base pour la formation pratique. Ce fut également l'occasion de tester la compétence du personnel sur les procédures et techniques de base en sciences infirmières et soins de santé.

4. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup

<p>Champs 1 : Objectifs et missions de l'institution</p>
<p>Standard 1.01 : L'institution a défini ses missions et objectifs</p>
<p>L'ISS créé en 1987 a clairement énoncé ses missions et objectifs dans le domaine de formation du personnel paramédical. Ceux-ci sont inscrits dans son plan stratégique 2019-2024 et dans les documents administratifs.</p>
<p>Appréciation globale sur le standard : ATTEINT</p>
<p>Standard 1.02 : L'institution tient compte, dans ses missions, de sa responsabilité sociale, des besoins de la société et de la population en matière de santé, des valeurs fondamentales universelles (intégrité, respect de la personne humaine) et des valeurs de base des systèmes de santé (qualité, équité, pertinence, efficience),</p>
<p>L'offre de formation répond aux besoins de la population en matière de soins infirmiers aussi bien sur le plan préventif que curatif conformément à la politique de santé du Sénégal. Elle est en droite ligne avec les objectifs du plan national de développement sanitaire au Sénégal. L'éthique, l'engagement, la solidarité, le professionnalisme, l'ouverture et la transparence dans la gestion, sans aucune discrimination sur la nationalité, l'âge, le sexe sont pris en compte. La pratique des soins infirmiers respecte la charte du patient.</p> <p>Des actions en responsabilité sociale de l'institution sont organisées.</p>
<p>Appréciation globale sur le standard : ATTEINT</p>
<p>Champ d'évaluation 2 : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études</p>
<p>Standard 2.01 Le programme d'études est régulièrement dispensé.</p>
<p>Le programme d'étude est régulièrement dispensé depuis 2013 selon une structuration conforme au système LMD et a vu la sortie de 4 promotions niveau licence en sciences infirmières</p>
<p>Appréciation globale sur le standard : ATTEINT</p>

Standard 2.02 Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.

Le programme de licence sciences infirmières contribue au renforcement du système de santé en personnel paramédical qualifié en formant des diplômés immédiatement opérationnels, aptes à intégrer les structures de santé et d'action sociale. Dans ses objectifs finalisés le programme vise à :

- Former un personnel acteur au développement de la santé et de l'action sociale ;
- Assurer le développement professionnel continu des personnels de santé et de l'action sociale ;
- Inciter et favoriser des études et des recherches visant à améliorer la qualité des soins.
- Amener l'apprenant à devenir un praticien autonome, responsable et réflexif, c'est-à-dire
 - un professionnel capable d'analyser toute situation de santé, de prendre des décisions dans
 - les limites de son rôle et de mener des interventions seul ou en équipe pluri professionnelle
- Développer chez l'apprenant une éthique professionnelle lui permettant de prendre des décisions

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 2.03 : Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail.

Une vingtaine de conventions est établie avec des structures de santé qualifiantes pour les stages en milieux professionnels. Des enseignants et des professionnels de santé reconnus pour leurs compétences interviennent dans la définition du curriculum et participent à la formation. La formation se fait en milieu professionnel avec des acteurs de la santé (universitaires, surveillants infirmiers, infirmiers). De nombreux rapports de stages, des conventions signées et des témoignages (PATS, PER, Etudiants) en sont les éléments de preuve.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 3 : Organisation interne et gestion de la qualité

Standard 3.01 : Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont déterminées et communiqués à toutes les personnes concernées.

L'institut dispose d'une cellule interne d'assurance qualité fonctionnelle depuis 2014. Les processus, compétences et responsabilités décisionnelles sont définis dans différents documents administratifs. Une gouvernance administrative et financière d'une part et une gouvernance académique d'autre part sont clairement précisées. La planification des

différentes activités est établie au début de chaque année et les responsables sont désignés.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 3.02 Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme

Le programme d'étude dispose de maquettes structurées conformément au système LMD. Le personnel d'enseignement participe activement aux processus décisionnels conduisant à la mise en œuvre du programme, depuis sa conception, son déroulement à travers les enseignements, jusqu'aux évaluations et aux jurys de délibérations. Le PER est constitué essentiellement d'enseignants vacataires et de peu d'enseignants permanents. Le conseil pédagogique délibère sur tous les aspects pédagogiques des enseignements.

Le Personnel d'enseignement et de recherche participe également à l'encadrement, à la soutenance des mémoires et au suivi des étudiants dans les établissements de santé.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champs d'évaluation 04 : curriculum et méthodes Didactiques

Standard 4.01. : Le programme d'études dispose de maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.

Les normes du système LMD régissent le programme de la formation de Licence en sciences infirmières. L'année académique est divisée en deux semestres de 30 crédits chacun. Chaque semestre est composé d'un ensemble d'Unités d'Enseignements (UE), lesquelles comprennent des éléments constitutifs. Le total des crédits du programme est de 180. Les unités d'enseignement ont toutes des plans de cours et des syllabi. Les cours sont agencés pour une bonne et facile compréhension des apprenants, tant sur le plan de leurs contenus que du point de vue organisationnel. Cependant les recommandations suivantes doivent être prises en compte:

- veiller à l'augmentation des crédits de stages progressivement de la licence 1 à la licence 3 ;
- stabiliser le TPE sur les semestres ;
- augmenter la charge horaire de Travaux Pratiques et dirigés dans les EC ;
- limiter les EC à 3 par UE.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 4.02 : Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation

Le programme de licence en sciences infirmières est réparti comme suit :

En licence 1, le programme est réparti en trois grands groupes : les sciences fondamentales, les généralités sur les sciences infirmières et obstétricales et une initiation à la santé communautaire. Ces enseignements permettent d'asseoir chez l'apprenant les bases scientifiques solides en sciences infirmières. Les UE de pré-spécialisation en rapport avec le cœur du métier d'infirmier sont complétées par des UE intermédiaires, d'accompagnement, se rapportant à des outils de communication et d'initiation à la santé communautaire. Cette prédisposition du curriculum est bien conforme aux textes réglementaires qui régissent l'application du système LMD.

En licence 2, le programme est essentiellement axé vers l'approfondissement des sciences infirmières de la L1 à travers l'introduction d'éléments constitutifs qui constituent l'essentiel de la formation infirmière notamment les soins infirmiers spécialisés en médecine et chirurgie et la santé communautaire.

En licence 3, le programme comprend les UE transversales des sciences infirmières complétées par d'autres UE qui traitent de la démarche de soins mais aussi en rapport avec la rédaction scientifique pour la préparation du mémoire et de préparation à l'insertion professionnelle.

Le programme est essentiellement axé sur l'acquisition de compétences et attitude professionnelles bâties à partir d'enseignements théoriques et pratiques.

Le programme prépare au marché du travail à travers l'incorporation de matières spécifiques telles que : économie de la santé, développement personnel, santé sécurité au travail, management de la qualité.

La charte des examens adoptés par le Conseil d'administration fixe des règles communes pour tous les programmes. Les UE ont leur propre système de notation: contrôle continu 40%, examen final 60%, combinaison des deux, rapport final.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 4.03 Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont règlementées et publiées

Le texte organique de l'ISS précise les modalités d'évaluation des étudiants et les conditions d'obtention du titre de licence selon les dispositions de la loi n°2011-05 du 30 mars 2011 relative à l'organisation du système Licence Master Doctorat (LMD).

Un jury statue sur la validation des UE de chaque semestre et l'obtention du grade licence selon les modalités définies dans un texte organique. Les étudiants reçoivent un relevé semestriel après décision du jury. La licence est décernée aux étudiants qui ont validé les 06 semestres du cursus. L'obtention des 180 crédits confère le grade de licence.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 4.04 Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.

Le taux de réussite est suivi régulièrement lors des réunions de la commission pédagogique de la formation.

L'amélioration des taux de réussite est une préoccupation constante du programme. Le programme a également mis en place des dispositifs d'amélioration des taux de réussite par un système de tutorat, remédiation, de parrainage.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champs d'évaluation 05 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)

Standard 5.01. L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue pédagogique et didactique, et aussi qualifié scientifiquement

L'enseignement et la gestion pédagogique sont assurés par un corps d'enseignants qualifiés par leur titre et grades universitaires (Permanents et vacataires). Les enseignants du programme, avant leur recrutement, ont le plus souvent acquis une expérience avérée sur le plan pédagogique et de la recherche.

Le PER engagé dans la formation a des qualifications scientifiques dans les domaines enseignés. Le recrutement et le mode de gestion de la Direction permettent de garantir la stabilité du corps enseignant sur plusieurs années.

Les évaluations des enseignements se font partiellement par les apprenants à travers une grille d'évaluation, ainsi que l'analyse du taux de réussite aux examens finaux.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 5.02 La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.

L'institut dispose de contrat de prestation de services d'enseignement généralement de type vacataire, mais aussi d'un type de contrat d'enseignants permanent. Ces engagements que l'ISS signe avec ses enseignants exigent la production de syllabi avec des indications concrètes sur la répartition du temps de travail entre les activités d'enseignement, de recherche, de prestations de services et d'administration. L'enseignant est tenu de remplir régulièrement le cahier de texte. La coordinatrice, les responsables des EU et de matières et les responsables des classes de la Licence sciences infirmières veillent au respect du volume horaire des cours magistraux et du temps personnel de l'étudiant (e).

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 5.03 La mobilité du PER est possible

Le PER en charge du programme est essentiellement constitué de vacataires, comme indiqué plus haut. Dès lors il semble aisé de dire qu'il officie dans d'autres institutions d'enseignement. Compte tenu de leur statut, le programme n'est que rarement en mesure d'envoyer les enseignants renforcer leur capacité dans le cadre d'une mobilité. L'ISS n'est pas acteur de cette mobilité des PER.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Champ d'évaluation 6 : Étudiant(e)s

Standard 6.01 Les conditions d'admission dans le programme sont publiées.

Le baccalauréat scientifique est exigé pour être admis dans le programme. L'admission est faite suite à un examen d'un dossier dont la composition est connue. Ces conditions sont publiées dans les pages web de l'ISS et dans des dépliants au moment des appels à candidature.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 6.02 L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée. Les personnes vivant avec un handicap sont prises en charge de façon équitable.

L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée en termes de conditions et de procédures d'admission, d'organisation et du déroulement des études ainsi que de l'évaluation des apprentissages. La proportion de femmes est remarquablement plus élevée aussi bien parmi les apprenants qu'au niveau du personnel PATS. L'établissement dans sa conception actuelle n'a pas prévu des installations pour les étudiants en situation de certains handicaps moteurs. Toutefois, la scolarité est disposée à un réaménagement des emplois du temps permettant la prise en charge spécifique de cas en organisant les enseignements au Rez-de-chaussée.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Standard 6.03 La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interdisciplinaire des acquis de la formation entre les instituts privés de santé.

Le programme d'étude est structuré en 6 semestres pour cette formation de niveau Licence. Les unités d'enseignements acquises sont créditées, capitalisables et transférables, ce qui permet une mobilité des étudiants de l'ISS sur le plan national venant notamment d'établissements de formation en santé, et des universités. L'ISS a également intégré dans cette formation des étudiants venant de la sous-région. L'arrimage du curriculum sur la norme LMD du REESAO devrait permettre cette mobilité.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 6.04 Il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiant(e)s.

Il existe un dispositif d'accompagnement pédagogique des étudiants par le tutorat, le parrainage, la remédiation et le coaching. De plus, la formation se fait sur site par des professionnels du domaine. Un personnel d'appui administratif dûment qualifié et suffisant est disponible pour les programmes, de même qu'un encadrement de qualité satisfaisant est garanti dans les structures de santé.

Les stages en milieu de travail sont organisés et encadrés. Des référents/Maîtres de stage/encadreurs sont désignés. Les visites de terrain sont effectuées par les encadreurs.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 6.05 Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiant(e)s dans le milieu du travail

Le suivi des diplômés, fait l'objet d'une attention de la part des responsables de l'établissement qui se préoccupent de leurs lieux d'exercice, des niveaux d'insertion ou de poursuite des études. Sur les lieux de stages des étudiants, de nombreux encadreurs sont issus de l'ISS.

Il existe plusieurs organisations et amicales d'anciens étudiants de l'institution qui s'investissent dans des activités de santé communautaire. Cette disposition devrait être améliorée par des bases de données des alumni et des recueils et analyses statistiques en bonnes et dues formes.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 7 : Dotation en équipement et en locaux

Standard 7.01 Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme

Les salles de cours sont en nombre suffisant et en superficies adéquates en rapport avec les effectifs. Elles sont dotées d'équipements nécessaires pour la fonction pédagogique.

Le centre de documentation est équipé et dispose de postes individuels connectés à l'Internet pour la consultation des étudiants.

Des salles équipées de mannequins de simulation sont disponibles pour la formation pratique en soins infirmiers.

Le laboratoire de biologie est doté d'un équipement de base pour la microbiologie et les analyses biologiques élémentaires (loupes, microscopes, balance de précision, pH mètres, étuves, hottes...).

Les ressources financières allouées à cette formation permettent le déroulement de l'enseignement.

L'ISS dispose d'un projet de construction d'un immeuble R+4 toujours en chantier sur le site du quartier Point -E à Dakar avec deux amphis de cent places programmés, d'une dizaine de salles de cours pouvant contenir quarante à quarante-cinq chacune. En plus d'un laboratoire équipé, deux salles de travaux pratiques, une bibliothèque, une salle de professeurs, des bureaux équipés,

un espace étudiant intégrant un restaurant, une infirmerie et des services de reprographie y seront aménagés.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

5. Points forts du programme

Parmi les points forts du programme de la LSI de l'ISS-FOP, on peut citer :

- Un programme pertinent qui permet de former des produits de qualité qui s'insèrent dans le milieu socioprofessionnel aisément ;
- Une maquette qui respecte le système LMD
- Des infrastructures adéquates et bien entretenues : salles de cours, TP, de réunions ;
- Un projet de construction ambitieux qui permettra de mieux répondre aux normes académiques ;
- Une fidélisation des enseignants permanents et vacataires assurant la pérennité de l'institution ;
- Des EC pertinents eu égard aux objectifs d'apprentissage et des compétences visées par la formation et indispensable dans l'exercice professionnel ;
- Des évaluations des enseignements faites ;
- Un excellent encadrement des étudiants par des placements en position de stage dans les structures de santé adéquates ;
- L'octroi de contrat à durée indéterminé (CDI) à de nombreux PATS.

6. Points faibles du programme

Malgré ses atouts, le programme de formation présente des points faibles qu'il faudra améliorer :

- Faible pourcentage d'enseignants permanents ;
- Insuffisances du nombre d'heures de TP.

7. Appréciations générales du programme

Le programme de formation de la licence en sciences infirmières se déroule bien depuis 2013-2014 avec un accroissement d'effectif régulier. De par la façon dont il est conçu et conduit, les étudiants acquièrent les compétences qui leur permettent de s'insérer dans le monde

professionnel. La grande participation des professionnels dans le programme est certes un atout mais l'Institut perd ainsi les avantages tirés de l'existence d'un corps enseignant permanent.

8. Recommandations à l'ISS-FOP

- Renforcer le volume horaire des TP ;
- Recruter des enseignants permanents ;
- Achever les infrastructures en cours de construction.

9. Proposition de décision :

Accréditation recommandée